

# Le français au prisme de sa diversité

Édité par

Chiara Molinari et Roberto Paternostro



*Dipartimento di Lingue, Letterature, Culture e Mediazioni  
Università degli Studi di Milano*

DIREZIONE / EDITOR-IN-CHIEF

Marie-Christine Jullion

COMITATO DI DIREZIONE / EDITORS

Marina Brambilla - Maria Vittoria Calvi - Lidia Anna De Michelis  
Giovanni Garofalo - Dino Gavinelli - Antonella Ghersetti - Maria Grazia Guido  
Elena Liverani - Stefania Maci - Andrea Maurizi - Chiara Molinari  
Stefano Ondelli - Davide Papotti - Francesca Santulli - Girolamo Tessuto  
Giovanni Turchetta - Stefano Vicari

COMITATO DI REDAZIONE / SUB-EDITORS

Maria Matilde Benzoni - Paola Cotta Ramusino  
Mario de Benedittis - Kim Grego - Giovanna Mapelli - Bettina Mottura  
Mauro Giacomo Novelli - Letizia Osti  
Maria Cristina Paganoni - Giuseppe Sergio - Virginia Sica

COMITATO SCIENTIFICO INTERNAZIONALE / INTERNATIONAL SCIENTIFIC COMMITTEE

James Archibald - Natalija G. Bragina - Kristen Brustad - Giuditta Caliendo  
Giorgio Fabio Colombo - Luciano Curreri - Hugo de Burgh - Anna De Fina  
Daniel Dejica - Claudio Di Meola - Denis Ferraris - Lawrence Grossberg  
Stephen Gundle - Décio de Alencar Guzmán - Matthias Heinz  
Rosina Márquez-Reiter - Samir Marzouki - John McLeod  
Estrella Montolío Durán - M'bare N'gom - Christiane Nord  
Daragh O'Connell - Roberto Perin - Giovanni Rovere  
Lara Ryazanova-Clarke - Françoise Sabban - Paul Sambre  
Srikant Sarangi - Kirk St. Amant - Junji Tsuchiya - Xu Shi

All works published in this series have undergone external peer review.

Tutti i lavori pubblicati nella presente Collana sono stati sottoposti a peer review  
da parte di revisori esterni.

ISSN 2283-5628  
ISBN 978-88-5513-106-3

Copyright © 2023

*LED* Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto

Via Cervignano 4 - 20137 Milano

www.lededizioni.com - www.ledonline.it - E-mail: led@lededizioni.com

I diritti di riproduzione, memorizzazione e archiviazione elettronica, pubblicazione con qualsiasi mezzo analogico o digitale (comprese le copie fotostatiche, i supporti digitali e l'inserimento in banche dati) e i diritti di traduzione e di adattamento totale o parziale sono riservati per tutti i paesi.

---

Le fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume/fascicolo di periodico dietro pagamento alla SIAE del compenso previsto dall'art. 68, commi 4 e 5, della legge 22 aprile 1941 n. 633.

Le riproduzioni effettuate per finalità di carattere professionale, economico o commerciale o comunque per uso diverso da quello personale possono essere effettuate a seguito di specifica autorizzazione rilasciata da: AIDRO, Corso di Porta Romana n. 108 - 20122 Milano  
E-mail segreteria@aidro.org <mailto:segreteria@aidro.org>  
sito web www.aidro.org <http://www.aidro.org/>

---

Volume pubblicato con il contributo di:  
Dipartimento di Lingue, Letterature, Culture e Mediazioni  
dell'Università degli Studi di Milano  
École de langue et de civilisation françaises de l'Université de Genève

*In copertina:*

*Jérusalem*, fotografia di Roberto Paternostro.

*Videoimpaginazione:* Paola Mignanego

*Stampa:* Logo

# Table de matières

Introduction	7
<i>Chiara Molinari - Roberto Paternostro</i>	
Quelques enjeux sur les langues, à partir d'un point de vue d'hétérogénéité	13
<i>Françoise Gadet</i>	
Je t'aime, moi non plus: la faute au français	23
<i>Francine Mazière - Françoise Dufour</i>	
Les temps de l'indicatif ayant un aspect inaccompli en français et en italien.	35
Approche théorique dans le cadre de la psychomécanique du langage	
<i>Louis Begioni - Alvaro Rocchetti</i>	
Une perspective francophone pour l'étude des néologismes touristiques	47
<i>Giovanni Tallarico</i>	
Sur quelques comparaisons entre le français de France et le francoprovençal de Faeto	61
<i>Michele De Gioia</i>	
Métaphores de la lutte: variations dans les corpus francophones	73
<i>Micaela Rossi</i>	
Humour et ironie dans les mêmes politiques: étude contrastive français/italien	89
<i>Francesco Attruia - Stefano Vicari</i>	
Francophonie(s) en perspective(s)	103
<i>Chiara Molinari - Roberto Paternostro</i>	
Les Auteur.es	117



# Je t'aime, moi non plus: la faute au françois

*Francine Mazière - Françoise Dufour*

DOI: <https://doi.org/10.7359/1063-2023-madu>

## ABSTRACT

Why interrogate the 17th century, the time of the Remarqueurs, to read the current site of the “Dire”, ne pas dire by the Académie française? What is the effect of this institution over time? Doesn't the continuity of formulas mask reversals of meaning in such different periods? Based on limited data, we will attempt to examine the emergence and persistence of a constructed standard, derived from the ear and emancipated from Latin, which can be experienced today as a variety of language, one that imposes its “correction” even in our articles.

*Keywords:* language factory; Remarqueurs; Académie française; correction.

*Mots-clés:* fabrique de langue; Remarqueurs; Académie française; correction.

---

Je propose à Enrica un petit tour dans les façons d'écouter et de fixer les mots français.

Quand on connaît son érudition, quand on l'a entendue apporter à chacun son savoir, quand, dans l'intimité d'une visite d'exposition, dans le cercle de séances du laboratoire HTL comme dans la solennité des conférences d'ICHoLS, on a mesuré la pertinence et la force lumineuse de son travail, on se sent très honorée d'être invitée à lui rendre hommage, et assez dépourvue. Comment parler de la 'bonne oreille' revendiquée comme instrument de discrimination par les grammairiens classiques pour 'bien entendre' le français, à celle qui sait tout des merveilleux instruments par lesquels des pionniers ont permis l'enregistrement de la parole et construit cette histoire révolutionnaire de la phonétique dont elle est la grande spécialiste?

Mais, par son histoire personnelle, Enrica connaît aussi le pouvoir des institutions. Je vais parler d'une institution très critiquée, l'Académie française. On la stigmatise souvent par un simple vocable: 'L'Académie'. Les

causes de rejet sont passionnantes, et disent beaucoup sur le rapport à toute norme langagière. Mais ici je vais seulement essayer de comparer les ‘façons de parler’ de la langue dans des contextes radicalement différents. À sa création, en 1635, avant la naissance de Louis XIV, quand dominaient les variations jusque dans l’usage le plus ‘reçu’, les ‘usages douteux’, étaient débattus. En 2011, l’Académie a rejoint les auteurs de guides en ouvrant une rubrique “Dire, Ne pas dire”. Comment rendre compte de ce retournement et, cependant, de continuité? Je choisis pour le faire un petit échantillon de prescriptions, une page parue le 1<sup>er</sup> décembre 2022 sur son site. Je la donne en annexe. Et je me servirai de l’horizon de rétrospection comme d’une base, sous forme de rappels de forme ou de fond, et l’illustrerai par les *Remarques* de Vaugelas (1647), reprises jusqu’à la première édition du dictionnaire, en 1694.

Quelques positions rapportées de locuteurs peuvent introduire à cette variété d’aujourd’hui, entre bon et bel usage. Les références à une langue qui serait ‘la langue’, homogène et partagée, peuvent se manifester comme allant de soi ou comme une incursion en terre colonisée par ce que Cécile Canut (2000) appelle les “fluctuations interdiscursives”, soit certaines variations épilinguistiques de positionnement vis-à-vis du langage. Comme si assumer une norme relevait du devoir et du savoir vivre dans des lieux et moments différents. L’ingénieur que présente l’auteure réserve l’argot pour des échanges de ‘plaisir’. Les prisonniers interrogés par Laélia Véron<sup>1</sup> ont le souci du ‘mot juste’, et le soulignent. Ainsi, pour parler de la fin des parloirs: “on vient vous enlever / je dis vous enlever parce que c’est vraiment le terme qu’il faut employer”. Un étudiant empêché<sup>2</sup> lit *Le Cid* comme une “punition” / “étrange comme langue” / “puis, d’un seul coup d’un seul, je me suis mis à adorer” / “j’ai tout compris par les figures de style”. Un autre parle de la littérature comme “cette chose qui nous happe”. Revendiquer ces cohabitations peut encore relever de la morale comme dans le film *Youssef Salem a du succès*<sup>3</sup> où le père admet l’homosexualité mais refuse que son fils déroge aux règles de l’orthographe. Il défend (jusqu’à son lit de mort!) la singularité graphique d’un couple bien irrégulier: *salaud/salope*. Parfois, des frontières se sont incorporées, comme chez cet écolier qui se défoule dans de sonores ‘putain!’ lors d’un jeu vidéo, mais s’offusque de lire ‘enfoiré’ dans la traduction d’un manga. Écrit? Trop vieux? “Gros mot”, dit-il.

---

<sup>1</sup> Podcast en partenariat avec Le Robert, collaboration scientifique de Maria Candea. “Parler comme jamais”, Binge Audio, Épisode 18: “Prison, les mots font le mur”, enregistré au centre pénitentiaire d’Orléans-Saran, en mars 2021.

<sup>2</sup> Prisonnier.

<sup>3</sup> Film de Baya Kasmî, 2022.



Mais la rencontre peut aussi se faire sérieuse, perverse ou amoureuse, pour du ‘bonheur’, comme on le rencontrera dans la page sélectionnée.

## 1. LES “DIRE, NE PAS DIRE” DE L’ACADÉMIE 2022

En général, on visite le site<sup>4</sup> de l’Académie par “Le dictionnaire”. Cependant, “La langue française” apparaît avant “Le dictionnaire”, comme préalable, ce qui est conforme à l’injonction à faire de Richelieu<sup>5</sup> comme aux attendus de la 9<sup>e</sup> édition<sup>6</sup>, même si “veiller” et “défendre” sont des retournements historiques par rapport aux missions créatives de 1636.

C’est là que se déploient les contrôles, les “emplois fautifs”, ouvrant une série non homogène, jusqu’au “courrier des lecteurs”. Je montre l’ensemble du dispositif par capture du début de la page annexée (*Fig. 1*).

The image is a screenshot of the Académie française website. At the top, there is a navigation bar with links: Accueil, L'institution, Les immortels, La langue française (highlighted), Le Dictionnaire, Les prix et fondations, Actions pédagogiques, L'actualité. Below this is a secondary navigation bar with: Le français aujourd'hui, Questions de langue, Terminologie, Dire, Ne pas dire (highlighted), Contact Dire, Ne pas dire, Actualité. A third bar contains: Accueil, Emplois fautifs, Extensions de sens abusives, Néologismes & anglicismes, Bonheurs & surprises, Bloc-notes, Courrier des internautes, Dire, Ne pas dire. The main content area has a search bar with the text "Dire, ne pas dire". Below the search bar, there are two article previews. The first is titled "Je vous reviens" with a date of "Le 1 décembre 2022" and a red label "Emplois fautifs". The text of the article discusses the expression "Je reviens vers vous" and its historical context. The second preview is titled "Le hiéroglyphe pour L'hiéroglyphe" with the same date and label. To the right of these previews is a "Courrier des internautes" section with a question about the use of "commission d'un crime" and a response from "Annick G. (Saint-Cloud)".

Figure 1. – La rubrique “Dire, Ne pas dire” de l’Académie française.

Comme cet échantillon rappelle souvent les façons de discuter des faits de langue au XVII<sup>e</sup> siècle, j’indiquerai ces ressemblances par un [H].

<sup>4</sup> <https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/la-9e-edition>.

<sup>5</sup> Dans les statuts, 3 articles fixent l’objectif, la méthode et la valorisation: Art. 24: “Donner des règles certaines à notre langue et la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences”. Art. 25: “Observer tant les dictionnaires que les phrases qui peuvent servir de règle générale”. Art. 26: “Composer un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique à partir de ces observations”.

<sup>6</sup> Sur le site: “Fidèle à la mission qui lui a été confiée de veiller sur la langue française et de la défendre [...]”.

### 1.1. Les “emplois fautifs”

Le terme d'*emploi* évoque un fait de langue circonscrit dans son site discursif [H]. Alors qu'il s'agit d'usages plutôt courants, les formules de rejets sont fortes: “proscrire”, “à tort”, “incorrect”. L'injonction à dire est plus discrète: “convient” [H]. On relève un balancement fondateur [H]: “l'oreille ne permet guère/l'œil veut”. Pour autant, est-on dans la continuité?

On peut illustrer par quelques relevés. Avec *Je vous reviens*, l'auteur(e) inscrit son propos dans le changement (“nous avons vu”, “maintenant”) [H]. Tout aussi conforme aux pratiques passées est l'exhibition d'une concurrence des dire: “en lieu et place de” [H] comme le recours au registre: “locution familière”. L'intervention calque donc, mais cependant inverse ce qu'on travaillait en [H]: le mouvement ne se fait plus vers du commun, vers le “mieux reçu”, mais vers “le pire”. Avec *Le hiéroglyphe pour l'hiéroglyphe*, on se concentre sur l'oreille [H], mais sans justification. Champollion, qui l'a ainsi entendu, l'emporte sur Chateaubriand qui a, dit Littré, “aspiré l'h, mais à tort”. On est loin du XVII<sup>e</sup> siècle, où les usages parlés étaient gardés mobiles et les autorités hiérarchisées (*infra*, 2.2.). Avec *Omission de la conjonction “que”*, l'extension de l'asyndète à la *parataxe de la complétive avance des hypothèses (calque anglais ou oral) sans analyse*<sup>7</sup>. On verra que les *Remarques* tendaient à établir des règles. *Sans qu'on le voit pour sans qu'on le voie* pourrait en revanche figurer en [H].

Ainsi, le traitement des “emplois fautifs” montre que des formules presque équivalentes peuvent s'employer pour traduire des visées sociolinguistiques inversées entre le moment de conquête difficile d'une unité de langue et le moment où l'unité est pensée acquise, intangible.

### 1.2. Continuités à nuancer

Les rubriques suivantes sont assez nettement en correspondance avec [H], de la question du néologisme, presque toujours rejeté, à celle des extensions de sens, toujours discutées. L'Académie accueille aujourd'hui certains “néologismes et anglicismes” ou les traite de façon nuancée (*s'étonner, déplorer, préférer*), mais traite les “extensions de sens abusives” comme des fautes: “on veillera”, “il convient de ne pas”.

---

<sup>7</sup> Pour une analyse de la parataxe comme indice en français ordinaire et de l'importance du suprasegmental dans l'interprétation du lien syntaxique omis, Gadet 1989, 121-125. On mesure la distance dans l'explication.

### 1.3. *Évasions*

Les *Bonheurs et surprises* sont deux longs textes sans équivalent en [H]. Ils surjouent l'érudition, convoquent les autorités, l'étymologie. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Académie avait choisi de ne pas inclure de citation dans son dictionnaire, les auteurs qui la composaient garantissant la langue en synchronie.

### 1.4. *Les réponses aux internautes*

Il est dit que les “Dire, Ne pas dire” peuvent être inspirés des questions reçues. Celles-ci ont leur lieu: elles sont organisées en colonne, à droite de la page. Les interrogations sont assez convenues: un emploi (“est-il correct de dire *commission d'un crime* pour dire”), un sens “dans un vieux roman” (*être en dévole*) ou dans une vieille traduction d'un vieux texte (*éburne*), mais aussi des difficultés traditionnelles d'orthographe. L'Académie répond toujours par les références héritées: le mouvement de la langue (“tombé en désuétude”, “s'emploie à nouveau”, “on lisait encore”); la règle: l'accord du participe passé; le rôle de l'étymologie dans l'orthographe. Une réponse est plus intéressante, c'est une proposition de correction d'une traduction ancienne avec une justification par l'érudition (*éburné, éburnéen*), adjectifs rares en dehors d'un scrabble.

La consultation du dictionnaire aurait-elle pu éviter ces interrogations?

Éburné, éburnéen s'y trouvent, comme sur le web, mais éburne, emploi scientifique, n'est pas dans la 9<sup>e</sup> édition. *Dévole* est limité au jeu de cartes dans la 7<sup>e</sup> édition et ne figure pas dans la 9<sup>e</sup>. La première édition donnait le mot sous “voler”, ce qui éclairait son sens. En raison du parti-pris morphologique adopté alors, la microstructure incluait les dérivés puis les composés (*culbuter* et *reculer* sous *Cul*; *néant, néanmoins* sous *Ne*). *Commission* se serait éclairé de se trouver sous *commettre*. En abandonnant le côté “raisonné” du dictionnaire de langue, on modifie le dispositif technique d'un article, et son pouvoir explicatif (Collinot et Mazière 1997). Il y a là une perte dans l'exposé sur la langue.

Les questions des internautes suscitent des réponses de l'institution témoignant en général de révérence pour son rôle de gardien. De l'hérité, intangible, peu de prospective.

Pour compléter cette visite aux prescriptions, Françoise Dufour<sup>8</sup> a bien voulu nous donner un aperçu des choix proposés par les logiciels de correc-

---

<sup>8</sup> La Langagière: <http://la-langagiere.net>.

tion, eux qui sont de plus en plus souvent sollicités avant publication. Du thésard au chercheur, à l'essayiste, une variété de français normé recadre les productions. Voici sa contribution:

Les logiciels de correction, qui s'intègrent au traitement de texte, au mail et également au Web, sont de bons témoins de l'évolution des usages de la langue. Utilisés par particuliers et professionnels, ils proposent une aide à la correction selon les normes en vigueur (typographie, orthographe, et grammaire, dans une moindre mesure) et à la rédaction (l'amélioration du style).

Je prendrai comme cas d'illustration de l'évolution des usages l'un de ces logiciels, Antidote (AD). Il offre trois volets de correction: Langue, Typographie, Style.

Dans le volet "Langue", sont signalées les erreurs d'orthographe, de conjugaison, d'accords grammaticaux, de syntaxe irrégulière, de ponctuation, de majuscules et minuscules, etc. AD indiquera également les pléonasmés du type "interagir ensemble", "étapes intermédiaires", "conjoncture actuelle".

Le logiciel propose à l'utilisateur différents réglages: sensibilité maximale, usage soigné, usage informel, sensibilité minimale. Lorsque "usage soigné" est sélectionné (ce qui s'impose pour la relecture/correction d'écrits professionnels ou universitaires), le logiciel indique notamment les "anglicismes à éviter" (il est également possible de décocher cette option). Si vous écrivez que vous *êtes en charge de*, le texte suivant apparaîtra dans une infobulle:

Calque – L'expression *en charge* devrait plutôt être *responsable* ou *chargé de*, car elle constitue un calque de l'anglais.

Dans ces infobulles de chasse aux anglicismes, on relève des verbes déontiques, ici *devoir*, cependant modalisé par un conditionnel et par l'adverbe "plutôt" qui "marque la préférence" (TLFi). La proposition complément du nom, "à éviter", ne fait que formuler une recommandation.

AD signale également les usages "critiqués" (on ne sait pas par qui): par exemple celui de la locution prépositive "en termes de", calque de l'anglais *in terms of*:

Critiqué – L'emploi de *en termes de* au sens de *en matière de*, pourtant répandu, est parfois critiqué comme provenant de l'anglais. On peut écrire aussi *en matière de*, *sur le plan de* ou *en ce qui concerne*.

Il m'est souvent arrivé qu'aucun des équivalents proposés par AD ne convienne et qu'il me soit difficile de lui trouver un remplaçant *ad hoc*. Prenons le cas de l'anglicisme *adresser* dans le tour: "adresser un problème", dans des situations de diglossie dans lesquelles l'anglais langue véhiculaire

est dominant (textes de politique internationale, d'économie, de science). AD enverra la notification suivante:

Calque – L'expression *adresser un problème ou une difficulté* est un calque de l'anglais. En français, on écrit plutôt *aborder un problème, une difficulté, considérer un problème, une difficulté, se pencher sur un problème, une difficulté*.

Or le verbe *adresser*, dans certains cotextes, peut dire plus de choses qu'un seul des substituts proposés par AD. Adresser un problème, cela peut être à la fois y porter attention, l'aborder, et engager son traitement, y répondre, et par conséquent, choisir une seule des propositions "équivalentes" peut paraître réducteur à la correctrice pour produire le sens contextuel.

La langue anglaise étant plus concise, ce qui peut s'exprimer en un seul mot requiert souvent une locution en français. C'est le cas pour certains équivalents proposés qui prêtent à sourire, tant l'emprunt est passé dans l'usage, comme par exemple *streaming*:

Anglicisme – Le mot *streaming* devrait plutôt être *diffusion en continu, diffusion continue* ou *diffusion multimédia en continu*, car il constitue un anglicisme.

Ces logiciels se présentent également comme des aides à la rédaction à partir du volet "Style":

Le volet **Style** aborde le texte sous un angle qualitatif, et non normatif: ici, la notion d'erreur n'existe pas; cette étape de la correction vise plutôt à peaufiner le texte, à en atténuer les lourdeurs ou à l'enrichir à travers un vocabulaire plus dynamique ou inclusif. (Site web d'Antidote)

Le volet "Style" propose cinq "filtres intelligents": Répétitions, Tournures, Vocabulaire, Lisibilité, Inclusivité.

Dans le volet "Vocabulaire", il signalera les "verbes ternes", à savoir *être, avoir et faire*, sans proposer d'alternatives.

Intéressons-nous maintenant au volet "Inclusivité". Dans mon texte, AD souligne *correcteurs* en indiquant dans l'infobulle:

Non inclusif – À moins que le nom *correcteurs* représente ici une chose ou un concept, préférer si possible une formulation inclusive. Suggestions: nom épïcène ou collectif, doublet, etc.

Plus intéressant, il me proposera de remplacer "les lecteurs" et "les auditeurs" par des noms collectifs à pluriel interne: "le lectorat" et "l'auditoire", ce qui me semble, dans ce cas, une application productive de l'inclusivité.

Les logiciels de correction s'inscrivent par conséquent entre normativité (voire purisme) et inclusivité, et il faut savoir jouer avec leurs suggestions

en fonction du genre des textes et de la qualité du lectorat. Le syndicat du Livre CGT, qui distingue la simple correction d'un texte de la lecture-correction impliquant la vérification des informations du texte ou de l'ouvrage, sa cohérence et son homogénéité stylistique, relève que ces logiciels, plus que des logiciels de correction, sont plutôt des logiciels de correcteur, car les corrections proposées requièrent une analyse – donc des compétences expertes – pour être validées<sup>9</sup>. Loin d'être infaillibles, ils proposent parfois des corrections erronées, et peuvent ne pas relever certaines erreurs. Les fabricants s'adjoignent d'ailleurs les services de l'intelligence artificielle pour résoudre certains problèmes sémantiques, par exemple la désambiguïsation des homophones à l'aide du cotexte immédiat.

## 2. ARCHIVISTES OU ARCHÉOLOGUES?

### 2.1. *Émergences*

Cette intervention de Françoise Dufour est au cœur de la problématique des variétés contemporaines du français. Elle montre comment des corrections hiérarchisées sont opérantes à l'écrit, académiques sans l'Académie. Alors, pourquoi lire l'Académie 2022 à partir de son passé? Ici, pour l'aborder dans son statut d'*institution*, et donc prendre en compte un horizon de prospection, la fabrique du français, autant que de rétrospection (Merlin-Kajman 2014).

La Renaissance est le grand moment linguistique de grammatisation des langues par outillage (Auroux 1994). Deux conjonctures, l'une technique, l'autre linguistique, vont se renforcer pour normaliser le français.

La première tient au développement de l'imprimerie, par laquelle des non-auteurs vont régenter la manière d'écrire. Très vite, l'imprimé en langue vernaculaire étant mieux vendu, donc plus rentable, la normalisation se renforce.

La seconde est liée au colinguisme (Balibar 1985). Les écrivains, qui tous lisent et pratiquent le latin classique, déplorent le mauvais latin des maîtres. Une langue chérie pour son excellence peut donc se perdre par barbarismes. On peut faire du latin une langue morte par élection du 'latin de Cicéron'. Mais comment régler les langues émergentes? Faut-il privilégier la raison grammaticale? Les usages sociaux? Lesquels?

---

<sup>9</sup> Certains organes de presse justifient la réduction du nombre de leurs correcteurs maison par l'usage de ces "correcteurs automatiques" (Goutte 2021, 43).

L'institution de l'Académie française résulte de la rencontre de ces interrogations et de l'action d'un ministre centralisateur. Le cardinal a besoin de 'plumes' en français. Il crée *La Gazette*. Il inspire des pièces de théâtre. Et il cantonne l'Académie à un travail sur la langue<sup>10</sup>. Elle s'inscrit dans ce complexe d'auteurs souvent traducteurs, précepteurs, causeurs, à la cour ou en salons. Elle devint de fait un lieu aimantant les travaux sur les variétés et variations du français, et donc sa 'fabrication'. C'est par sa pérennité qu'elle continue à hanter des écrits contemporains. Pour différentes que soient les pratiques et idéologies, quelque chose de l'objet, de sa persistance, autorise la confrontation.

## 2.2. *Petite illustration de façons de faire (seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle)*

Les observations sur les écrits et les remarques entrent à l'Académie avec Vaugelas, chargé de développer le projet de dictionnaire, monolingue, et se développent durant des décennies (Ayres-Bennett et Seijido 2011). Il existe aujourd'hui des recensements très avancés de ces travaux très divers, comme le Corpus de Textes Linguistiques Fondamentaux (CTLF) et la collection "Descriptions et Théories de la langue française". Je partirai, comme annoncé, des *Remarques* de Vaugelas (1647) qui privilégient la langue parlée en synchronie pour illustrer un cheminement jusqu'au premier dictionnaire, en 1694.

Pour Enrica, je choisis une remarque sur la prononciation avec conflit entre l'oreille<sup>11</sup>, les usages, la Raison. Vaugelas construit certaines remarques en rassemblant des exemples dont il pourra essayer de tirer (ou pas) une règle. C'est le cas de *Mercredi, arbre, marbre, plus*:

Tous ceux qui ont tant soit peu étudié et qui savent l'origine de ce mot qui vient de Mercure, ont de la peine à l'écrire et à le prononcer autrement que mercredi avec un r après l'e. Il y en a d'autres qui tiennent qu'à cause de cette étymologie il faut bien écrire mercredi mais prononcer mecredi sans r, tout de même que l'on écrit arbre et marbre et néanmoins on prononce abre, mabre, pour une plus grande douceur. A quoi je réponds qu'il est vrai qu'autrefois on prononçait à la cour abre et mabre pour arbre et marbre, mais mal; aujourd'hui cela est changé, on prononce le r, comme à plus on ne prononçait pas le l et aujourd'hui on le prononce. La plus saine opinion et le meilleur

---

<sup>10</sup> Cf. *supra*, note 5.

<sup>11</sup> "La parole qui se prononce, est la première en ordre et en dignité, puisque celle qui est écrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée" (*Remarques*, Préface, II 5).

usage est donc non seulement de prononcer, mais aussi d'écrire mecredi sans r et non pas mercredi.<sup>12</sup>

Macé (1651), carme, prescrit: "L'usage oblige de dire et d'écrire Mecredy, arbre, marbre, non pas Mercredy, abre, mabre".

Irson (1656), grammairien pédagogue, admet la hiérarchie d'emplois contraire à la raison: "mecredi se dit mieux que mercredi quoique la Raison soit pour le dernier qui est dérivé de Mercure".

Le *Dictionnaire orthographe* selon l'origine et enregistre une double prononciation, sans privilégier ou signaler une prononciation mondaine: "Mercredi. s. m. (Plusieurs prononcent & escrivent Mecredi)".

C'est un minuscule exemple, mais qui relativise les prescriptions. Les discussions relèvent souvent de principes grammaticaux complexes, parfois concurrents. L'édition critique des *Remarques* par Wendy Ayres-Bennet (2018) offre 2462 notes: le travail sur la langue pour penser son institution en "langue commune" a été considérable. C'est parce que les classiques l'ont entendue en critiques, en traducteurs, et en locuteurs, qu'ils ont projeté une langue française dont le standard résiste et même séduit.

[...] non transcrit la phrase toute faite, et on laisse, à partir d'elle, buissonner d'autres mots, des racines de mots, des préfixes ou des morceaux de mots, ou bien des assonances, d'autres phrases, un rythme, des périodes, des contrastes, des attaques, des heurts. (Quignard 2019, 61)

Ce 21 mars, jour du printemps, dans le tramway parisien, à presque minuit, un jeune homme sollicitait: "un brin de pièces, s'il vous plaît".

## RÉFÉRENCES

- Académie française. 1694. *Dictionnaire de l'Académie française*. Paris: V<sup>o</sup> J.-B. Coignard & J.-B. Coignard, 2 vols.
- Académie française. *Statuts et règlements de l'Académie française*. À Paris, chez Jean Baptiste Coignard, imprimeur ordinaire du Roy, & de l'Académie française, rue S. Jacques, à la Bible d'or. MDCCVIII. Avec privilege de Sa Majesté.
- Auroux, Sylvain. 1994. *La Révolution technologique de la grammatisation*. Liège: Mardaga.
- Ayres-Bennett, Wendy. 2018. *Claude Favre de Vaugelas, Remarques sur la langue française*. Édition critique, 940 pp. Paris: Classiques Garnier.

---

<sup>12</sup> Macé insiste sur ce goût de Vaugelas pour la douceur: "La douceur du Français changeant volontiers l'a en l'e la Remarque [Vaugelas] croit qu'il vaut mieux dire Héronnelle, que non pas hirondelle ou arondelle".



- Ayres-Bennett, Wendy, et Magali Sejjido. 2011. *Remarques et observations sur la langue française. Histoire et évolution d'un genre*. Paris: Classiques Garnier.
- Balibar, Renée. 1985. *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la république*. Paris: PUF.
- Canut, Cécile. 2000. "Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues. La mise en discours 'épilinguistique'". *Langage & Société* 3 (93): 71-97.
- Collinot, André, et Francine Mazière. 1997. *Un Prêt à parler, le dictionnaire*. Paris: PUF.
- Corpus de Textes Linguistiques Fondamentaux (CTLF)  
<https://ctlf.huma-num.fr>
- Gadet, Françoise. 1989. *Le français ordinaire*. Paris: Armand Colin.
- Goutte, Guillaume. 2021. *Correcteurs et correctrices, entre prestige et précarité*. Montreuil: Éditions Libertalia.
- Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, édité par Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier, et Wendy Ayres-Bennett. Classiques Garnier Numérique.  
<https://classiques-garnier.com/grand-corpus-des-grammaires-francaises-des-remarques-et-des-traites-sur-la-langue-xive-xviiiie-s.html>
- Irson, Claude. 1656. *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française [...]*. In-8°, pièces liminaires, 272 pp. Paris: chez l'Auteur, rue Bourg l'Abbé à l'École de Charité & chez Gaspard Maturas, rue Saint Jacques, près les Mathurins.  
<https://classiques-garnier.com/grand-corpus-des-grammaires-francaises-des-remarques-et-des-traites-sur-la-langue-xive-xviiiie-s.html>
- Macé, Jean, sieur du Tertre. 1651. *Méthode universelle pour apprendre facilement les langues, pour parler purement et écrire nettement en François*, recueillie par le sieur du Tertre. 2<sup>ème</sup> édition, 12°, 248 pp.  
<https://classiques-garnier.com/grand-corpus-des-grammaires-francaises-des-remarques-et-des-traites-sur-la-langue-xive-xviiiie-s.html>
- Merlin-Kajman, Hélène. 2014. "La 'perpétuité' de la langue française. Horizon de rétrospection et horizon de projection". Dans *Penser l'histoire des savoirs linguistiques. Hommage à Sylvain Auroux*, édité par Sylvie Archaimbault, Jean-Marie Fournier, et Valérie Raby. Lyon: ENS Éditions.
- Quignard, Pascal. 2019. *La vie n'est pas une biographie*. Paris: Galilée.
- Vaugelas de, Claude Favre. 1647 [1981]. *Remarques sur la Langue française*. Paris: A. Courbé et V<sup>o</sup> Camusat.  
<https://classiques-garnier.com/grand-corpus-des-grammaires-francaises-des-remarques-et-des-traites-sur-la-langue-xive-xviiiie-s.html>